

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

LES FEMMES À VERSAILLES

XVII^e - XVIII^e SIÈCLES

Aude Péraud-Rousselet



Préface de François Cadilhon

ellipses

CHAPITRE 1

LES SOUVERAINES, MÈRES ET « SIMPLES ÉPOUSES DE ROI »

« Par la grâce de Dieu, Reyne de France et Navarre (...) ces mots, par la grâce de Dieu, n'appartenoient qu'au Roy. Les Reynes ne sont Reynes que par la grâce de leur mary, le mot Reyne ne signifiait autre chose qu'épouse du Roy ». À la différence des autres pays d'Europe, en France, une fille de roi ne pouvait hériter de la couronne car les femmes étaient écartées de la succession du trône. Depuis que la loi salique s'est imposée comme l'une des lois fondamentales du royaume, les reines n'avaient officiellement pas de rôle politique, à la différence de pays voisins comme l'Angleterre. Généralement d'extraction princière et étrangère, elle était choisie dans le vivier des princesses européennes en âge de convoler, selon des critères politiques et diplomatiques précis, car cette union politique devait sceller l'alliance avec une puissance étrangère. Souvent mariée très jeune, elle devait s'adapter à son nouveau pays, à sa langue, ses modes, ses usages. Sa principale, voire unique, fonction d'épouse royale était de fournir une descendance, gage de stabilité dynastique et de paix à l'intérieur du royaume. Sa position ne devenait vraiment assurée qu'à la naissance d'un dauphin. La reine ne possédait pas l'autorité souveraine mais, par le mariage chrétien qui fait des époux une seule chair, elle

participait de la dignité royale. La majorité des reines n'eurent aucun rôle politique du vivant de leur mari, d'autant qu'elles étaient souvent soumises à des grossesses rapprochées.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE : UNE REINE INSIGNIFIANTE ?

Fille du roi d'Espagne Philippe IV et d'Élisabeth de France – cette dernière étant elle-même fille d'Henri IV et la sœur de Louis XIII –, Marie-Thérèse d'Autriche vit le jour le 20 septembre 1638, à l'Escorial (Madrid). Dès sa naissance, on envisageait de la marier à son cousin, le futur Louis XIV. Selon elle, il incarnait l'idéal masculin. Dans son esprit, seul lui était digne d'elle, lui, le parti le plus brillant d'Europe, le souverain de la dynastie Bourbon, la seule qui pouvait rivaliser avec celle des Habsbourg ! En 1646, son frère, l'infant Balthazar-Carlos décéda, et Marie-Thérèse devint alors l'unique héritière de son père Philippe IV. Dès lors, il n'était plus question de la marier à un prince étranger. À la cour de Madrid, son éducation fut stricte et religieuse dans le sens de la contre-réforme catholique. Contrairement à ce que bon nombre d'historiens affirment, elle était une jeune femme cultivée et son éducation avait été soignée afin d'assurer la succession de son père. Veuf depuis 1644, Philippe IV se remaria avec sa nièce, la princesse autrichienne Marie-Anne de Habsbourg en 1649, dans l'espoir d'avoir un héritier mâle. Cette dernière avait seulement quatre ans de plus que Marie-Thérèse ! Elle entretenait de bonnes relations avec sa jeune belle-mère jusqu'à la naissance d'un fils, Philippe-Prosper, en 1657. Dès lors, Marie-Thérèse redevint une princesse à marier. Elle eut de nombreux prétendants dont le duc de Savoie, le futur roi du Portugal, Alphonse VI ou encore l'empereur Léopold 1^{er}, le propre frère de sa belle-mère ! Dans son cœur, il n'y avait que son cousin, Louis XIV. Leur union mettrait fin au conflit entre les royaumes de France et d'Espagne, alors en guerre depuis 1635. Les négociations avec la couronne espagnole débutèrent en 1656 et Hugues de Lionne, diplomate français, proposa un mariage entre l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Les réticences espagnoles conduisirent Mazarin, principal ministre, à faire croire que le souverain épouserait une princesse

de la maison de Savoie. Cette possible humiliation relança la négociation et le traité des Pyrénées fut signé le 7 novembre 1759 : « Marie-Thérèse serait la reine de la paix ». Seulement, si l'infante allait épouser le roi de France, elle devait renoncer à ses droits à la succession d'Espagne¹. Le 2 juin 1660, Marie-Thérèse renonça solennellement à l'héritage de son père dans le palais épiscopal de Saint-Sébastien. Le lendemain, elle épousa Louis XIV par procuration à Fontarrabie, dans le Pays basque espagnol. Le 7 juin, son père et toute la Cour espagnole l'accompagnèrent sur l'île des Faisans, située dans la rivière Bidassoa. Celle-ci constituait, désormais, la nouvelle frontière entre la France et l'Espagne depuis le traité des Pyrénées. Ce fut la première rencontre officielle avec son mari. De prime abord, l'impression générale n'était pas bonne. Elle ressemblait beaucoup à sa tante, Anne d'Autriche : blonde, petite, la peau blanche avec un certain embonpoint. Si dans un premier temps, le charme n'opéra pas sur son futur époux, il finit par admettre « qu'elle avait beaucoup de beauté (...) et qu'il lui serait facile de l'aimer ». Le 9 juin, elle s'unit officiellement à Louis XIV à Saint-Jean-de-Luz. L'union était surtout un gage de paix pour l'Europe, dans l'espérance d'une réconciliation durant entre deux couronnes longtemps ennemies. L'union des princesses étrangères était toujours ressentie comme une rupture puisqu'elles ne devaient, en principe, ne jamais revoir leur pays et leur famille. Pour les jeunes mariées, le long voyage vers leur nouvelle patrie s'apparentait davantage à un déplacement forcé et elles le vivaient très mal. Les adieux avaient été déchirants entre Marie-Thérèse et son père. Elle savait qu'elle ne le reverrait plus. Il lui prodigua cet ultime conseil : « Vous devez oublier que vous avez été infante pour vous souvenir seulement que vous êtes reine de France ». Le 26 août 1660, le tout nouveau couple royal fit son entrée à Paris et la jeune mariée officiellement présentée au royaume de France.

1. Cette renonciation n'était considérée comme valide qu'au versement d'une dot de 500 000 écus. L'Espagne, épuisée par la guerre de reconquête du Portugal et la guerre de Trente Ans, ne peut verser une telle somme. En laissant la question de la succession d'Espagne ouverte, Mazarin donna à Louis XIV un instrument pour pousser encore plus loin l'avantage français en Europe de l'Ouest. À la mort de Philippe IV le 17 septembre 1665, Charles II monta sur le trône. Louis XIV demanda sa part d'héritage et déclencha la guerre de Dévolution. En effet, la dot de Marie-Thérèse n'était pas payée et la reine avait toujours des droits de succession sur le trône espagnol.

L'accueil fut à la hauteur des espérances étant donné que cette dernière ramenait « la paix et sa dot ».

À la Cour, Marie-Thérèse trouva en Anne d'Autriche une mère de substitution et pour cette dernière, elle incarnait la fille qu'elle n'avait jamais eue et surtout « une fille de sang royal » ! Sa tante et belle-mère, l'accueillit le plus agréablement possible et fit tout pour l'intégrer. Malgré ces prévenances, la jeune femme eut le plus grand mal à s'adapter aux coutumes de la Cour de France. L'étiquette était très différente de celle d'Espagne. Tout d'abord, les tenues différaient. Pour les cérémonies les femmes devaient revêtir un *gardinfante*, sorte de paniers d'une grande longueur partant de chaque côté de la taille, d'où tombait une robe dissimulant complètement les pieds « dont la vue aurait été considérée comme le comble de l'indécence » selon Simone Bertière. La proximité avec les courtisans et apparaître en public la dérangeait profondément. Elle n'avait pas été élevée à l'art de la danse, pratique dont raffolait son époux. En outre, elle eut le plus grand mal à apprendre la langue de son nouveau royaume et ne pouvait pas suivre les conversations de la Cour. À Madrid, elle vivait recluse et obéissait à une étiquette impitoyable. Aussi, elle préférait rester dans sa Chambre entourée de ses suivantes, comme elle le faisait durant son enfance. Elle ne prit part à aucune fonction officielle et vécut dans l'ombre de sa chère belle-mère, si bien que, pour leurs requêtes, les courtisans continuaient de s'adresser à la reine-mère et non à l'épouse de Louis XIV. Par ailleurs, ce dernier, nullement amoureux d'elle, ne lui portait quelque affection et passait le plus clair de son temps auprès de sa belle-sœur, Henriette-Anne d'Angleterre. En dépit de ses écueils, la souveraine réussit à introduire « sa touche », comme l'usage plus important du « carreau », coussin destiné aux dames, largement répandu à Madrid, ainsi que l'*hombre*, un jeu de cartes et d'enchères au succès retentissant, apparu en Espagne au XVII^e siècle,

La jeune reine passait pour une souveraine faible et totalement soumise à son époux. Pourtant, en 1670, elle « eut le cran » de s'opposer farouchement à Louis XIV, lors du projet de mariage entre la Grande Mademoiselle, sa cousine par alliance, et le comte de Lauzun, alors « simple » favori du souverain et surtout don juan invétéré. En dépit de la promesse faite à sa cousine, Louis XIV revint dessus et se rangea sagement

à l'avis de son épouse. Parce qu'elle avait été élevée pour succéder à son père, le monarque laissait volontiers sa femme à la tête de son Conseil lorsqu'il devait s'absenter en temps de guerre et celle-ci signait les actes au nom de Louis XIV. Ainsi, entre 1667, pendant la guerre de Dévolution, et 1677, pendant la guerre de Hollande, Marie-Thérèse présida le Conseil du roi et reçut les ambassadeurs.

La reine finit par faire ce qu'on attendait d'elle : mettre au monde les enfants royaux et cohabiter, non sans mal, avec les innombrables maîtresses de son époux. Plus d'un an après son mariage, Marie-Thérèse donna naissance à un dauphin Louis, le 1^{er} novembre 1661. Toutefois, elle n'était pas dupe et était parfaitement au fait de la liaison de son époux avec Louise de La Vallière. La conduite adultère du roi la révoltait. Trahie et fatalement résignée, elle évoquait ouvertement « la fille que le roi aime » peu de temps avant d'accoucher de son deuxième enfant, le 18 novembre 1662. Cependant, Louis XIV traita sa femme avec égard lorsqu'il lui apprit lui-même la mort de son beau-père, survenue le 17 septembre 1665, en la ménageant, autant qu'il le pouvait.

À la mort d'Anne d'Autriche le 20 janvier 1666, Marie-Thérèse occupa, enfin, la première place et devint la seule souveraine du royaume mais pas dans le cœur du roi ! Une période de « cohabitation » débuta entre elle et les deux favorites du moment, Louise de La Vallière et Athénaïs de Montespan. La souveraine avait une aversion toute particulière envers cette dernière. « Cette pute me fera mourir ! » (Saint-Simon). Louis XIV n'hésitait pas à voyager ouvertement avec elles et son épouse. « Le roi promène les trois reines » ! Déterminée à les défier et les humilier, Marie-Thérèse se servit allégrement de son rang pour mener la vie dure à ses rivales. Ainsi, elle utilisa ses suivantes pour espionner le roi, pour savoir quand et comment il allait chez ses maîtresses. En 1667, en pleine guerre de Dévolution, alors que Marie-Thérèse se rendait à Compiègne pour rejoindre son époux, elle apprit que l'équipage de Louise de La Vallière approchait également ! Cette humiliation avait été terrible pour elle d'autant que la favorite, alla à la rencontre de Marie-Thérèse et lui fit une profonde révérence, geste qui fut perçu comme une effronterie de sa part ! Résignée, Marie-Thérèse continua « son devoir » en accouchant de son dernier enfant le 14 juin 1672 et il est fort probable que son époux cessa

toute relation intime avec elle après. Lorsque Françoise d'Aubigné entama sa liaison avec Louis XIV en 1680, cette dernière convainquit son royal amant de « retomber dans les bras » de son épouse et de « re » coucher avec elle, même si celui-ci passait toutes ses nuits en sa compagnie. Le retour en grâce fut de courte durée. Le 26 juillet 1683, fiévreuse, la reine fut incommodée par un abcès sous l'aisselle gauche. Son premier médecin, Fagon, peu inquiet, préconisa une saignée et un emplâtre qui guérissent la malade. Seulement, ledit abcès prit une couleur « pourpre » et suppura. Fagon et d'Aquin, médecins du roi, pratiquèrent une nouvelle saignée contre l'avis du chirurgien Gervais. On ne pouvait plus rien faire : Marie-Thérèse avait une septicémie. Agonisante, elle reçut les derniers sacrements et se serait écriée « depuis que je suis reine, je n'ai eu qu'un jour heureux ». Elle finit par mourir à Versailles, le 30 juillet, à l'âge de 43 ans. « Ce fut le premier chagrin qu'elle m'ait causé » (Louis XIV). Réelle affliction de sa part ou désintérêt comme on se plaît à l'écrire ? Il est certain qu'il avait été affligé par sa perte au point de rester trois jours enfermé à Saint-Cloud, chez son frère, sans recevoir personne. En tout état de cause, il ne chercha jamais à la remplacer. Celle-ci avait rempli « le contrat » en donnant un héritier à la couronne, avait supporté tous ses écarts, tout en demeurant dans l'ombre de son époux. En outre, la souveraine avait durement éprouvé la perte de ses enfants : Anne-Élisabeth, née en 1662, ne vécut que six semaines, Marie-Anne, née en 1664, mourut au bout d'un mois de vie, Marie-Thérèse, née le 2 janvier 1667, décéda le 1^{er} mars 1672. Philippe-Charles, qui naquit en 1668, perdit la vie en 1671 tandis que Louis-François disparut à l'âge de 5 mois le 4 novembre 1672. Seul le dauphin Louis, né en 1662, survécut. Sa foi inébranlable lui permit de tenir le coup et elle tenta de prendre part à l'éducation du dauphin, autant que son devoir le lui permettait. Que pouvait-on lui reprocher finalement ? Pas grand-chose si ce n'est qu'elle n'avait jamais fait l'effort de s'intégrer à la Cour, tant et si bien qu'au moment de sa mort, elle fut officiellement présentée d'abord, dans l'ordre, comme infante d'Espagne puis épouse de Louis XIV, reine de France. Elle ne put jamais devenir la première vraie véritable reine de Versailles en raison de sa disparition prématurée, survenue moins d'un an après la fixation de la Cour dans le tout nouveau château.

MARIE LESZCZINSKA, DE MODESTE PRINCESSE POLONAISE À REINE DE FRANCE

« Une héritière d'une maison subalterne, fille d'un hobereau polonais sans sol ni maille, un roitelet élu et non héréditaire, détrôné depuis longtemps, qui ne faisait même pas partie des quatre grandes familles de la noblesse polonaise ! Une simple demoiselle, dépourvue de la moindre dot, sans aucune alliance ni héritage en perspective » (Jean-Christian Petitfils). Marier Louis XV ne fut pas chose aisée. Orphelin et de constitution fragile, il fallait assurer une succession rapide à la France. De 1723 à 1725, il avait été fiancé à Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, roi d'Espagne et Élisabeth Farnèse. La jeune infante finit par être renvoyée à Madrid, en raison de son jeune âge et de son incapacité à pouvoir assurer une descendance rapide à la couronne de France. Et pour cause ! Elle n'avait que trois ans ! La marquise de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, principal ministre de Louis XV entre 1723 et 1726, recherchait la candidate « idéale » au mariage au roi. Cette dernière devait être « une petite oie innocente, obscure, docile, humble, soumise, malléable ». Le comte Fleuriau de Morville, alors secrétaire des Affaires étrangères, dressa une liste de cent noms de princesses étrangères, toutes âgées de 13 à 22 ans et qui rassemblaient tous les détails concernant leur physique, religion, famille et leurs alliances. Une jeune princesse polonaise d'origine modeste, sans alliance, ni fortune, timide, pieuse, effacée, Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leszczinska, n'y figurait que parce que son père avait été élu roi de Pologne. Après une première sélection, il ne restait que 17 prétendantes parmi lesquelles l'Infante du Portugal, une princesse du Danemark, les deux filles du prince de Galles, les deux filles du tsar, la fille du roi de Prusse, les deux nièces de l'oncle paternel dudit roi, quatre princesses allemandes, une fille du duc de Modène, la fille aînée du duc de Lorraine et même les deux sœurs du duc de Bourbon, Mesdemoiselles de Sens et de Vermandois ! C'est ainsi qu'on pensa sérieusement à Marie Leszczinska. Née le 23 juin 1703, elle avait sept ans de plus que Louis XV. Dans son rapport au Premier ministre, le chevalier de Lozillères mit en avant « sa grâce et son sourire, sa voix douce et agréable, son esprit enjoué, sa réputation de bienfaisance et de charité. Elle excellait dans les ouvrages

d'aiguille, aimait la musique et la danse, jouait du clavecin, de la guitare et de la vielle, lisait des ouvrages de dévotion, d'histoire et de géographie, connaissait bien la littérature française et parlait six langues : le polonais, le français, l'italien, l'allemand, le suédois et le latin ». Elle était issue d'une famille noble polonaise, fille de Stanislas Leszczynski et de la comtesse Kataryna Brin-Opalinska. Stanislas I^{er} avait élu roi de Pologne grâce à l'amitié de Charles XII de Suède. Son rival, l'Électeur de Saxe, Auguste II, soutenu par l'Autriche et la Russie, lui avait disputé le trône. En 1706, face aux troupes saxonnes et russes, Stanislas avait dû abdiquer et fuir avec sa famille en Prusse puis en Grande-Pologne. En 1709, Charles XII de Suède fut défait par les troupes de Pierre I^{er} de Russie et le trône polonais revint à Auguste II. En mai 1714, Stanislas eut la jouissance du duché des Deux-Ponts. Au sein de cette Cour, sa fille Marie reçut une éducation particulièrement soignée en suivant des cours de littérature, de géographie, d'histoire, d'allemand, de français, de latin, d'italien, de danse et de musique. À la mort de Charles XII, survenue le 11 décembre 1718, la sœur de ce dernier devint reine de Suède et réclama la jouissance du duché des Deux-Ponts. La famille Leszczynski trouva refuge auprès du duc Léopold I^{er} de Lorraine, beau-frère du duc de Bourbon. En mars 1719, le régent Philippe d'Orléans autorisa la famille à séjourner dans une demeure patricienne de Wissembourg en Alsace car « la France a toujours été l'asile des rois malheureux ». Si Stanislas signait toutes ses lettres « Stanislas Roy », il n'avait aucun poids politique en Europe. Tous vivaient modestement grâce à une pension de 1 000 livres par semaine octroyée par le duc de Bourbon.

Pour beaucoup, Marie n'était pas d'extraction assez haute. Le projet d'union avec Louis XV prenait pourtant de la consistance. Contrairement aux autres prétendantes, elle était sans appui, sans relation, sans beauté particulière et très pieuse. Lors de la réunion du Conseil le 31 mars 1725, Fleury suggéra l'idée de cette union à Louis XV, qui approuva la nouvelle combinaison matrimoniale sans difficulté. Un portrait de la jeune fille fut réalisé par Pierre Gobert, peintre de la Cour de France alors dépêché à Wissembourg. L'artiste s'inspira d'un portrait en pied de la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV. L'œuvre finit par convaincre tout le monde à Versailles. Le 2 avril 1725, Stanislas reçut un premier courrier, cacheté